



Services

DCI se fait acteur de la convergence

L'intégrateur organise sa nouvelle stratégie d'entreprise et ajoute Philips au rang de ses partenaires en téléphonie.

Avec un chiffre d'affaires 2004 de 15 M€, contre 9 M€ en 2003, DCI affiche une belle santé. L'intégrateur récolte les fruits de ses efforts, axés sur la convergence. « *Nous voulons offrir à nos clients le plus large spectre possible d'interventions, comme David Bertrand, le PDG. Pour cela, nous traitons les problématiques de systèmes, réseaux, sécurité, et plus récemment de téléphonie.* »

Un accord avec Philips

L'idée de DCI est de proposer à ses clients des contrats de maintenance globale, englobant tous ces secteurs, avec un seul service technique comme interlocuteur unique. Pour cela, l'intégrateur forme ses équipes techniques (une cinquantaine de collabo-

rateurs) à ces multiples compétences. Pour profiter pleinement de la convergence, DCI a signé il y a deux mois un accord de distribution et d'intégration avec Philips, qui s'est récemment lancé en France sur le marché de la téléphonie et de la ToIP. Deux ingénieurs ont été formés, et deux autres le seront dès septembre prochain. « *Notre intérêt est de nous positionner sur ce marché, en pariant sur un nouvel entrant. Ainsi, nous souhaitons prendre une longueur d'avance, comme nous l'avons fait avec Fortinet* », ajoute David Bertrand. DCI bénéficiera du soutien commercial de Philips pour les premiers projets. L'intégrateur s'est engagé sur un montant d'achat de matériel de 800 000 € la première année. ■ **OW**